



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 087-278708516-20230228-20230228_B05-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 28 FEVRIER 2023

20230228_B05 - RESIDENCE AGORA - Acquisition en VEFA de 30 logements - 171 avenue Mal. De Lattre de Tassigny à Limoges - Convention de cofinancement avec Limoges Métropole - Communauté urbaine

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 28 février 2023 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Limoges habitat a acquis en VEFA, 30 logements collectifs (12 PLUS – 18 PLAI) – 171 avenue Mal. De Lattre de Tassigny à Limoges, entrant dans le cadre de la reconstitution de l'Offre NPNRU.

Ces logements font l'objet d'une participation financière de Limoges Métropole - Communauté urbaine d'un montant total de 139 246,40 € décomposée comme suit :

- 24 000 € au titre des logements de type PLUS
- 90 000 € au titre des logements de type PLAI
- 25 246,40 € au titre des logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie et/ou vieillissantes.

Pour le versement de cette participation, une convention de cofinancement entre Limoges habitat et Limoges Métropole - Communauté urbaine, doit formaliser l'accord passé.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser Madame la Directrice générale à signer la convention ainsi que tout document afférent à cette participation financière.

o
o o

Après avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'adopter, à l'unanimité, la proposition qui leur est présentée.

Formalités de publicité effectuées
le **13 MARS 2023**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **13 MARS 2023**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

